



Réunion extraordinaire du Comité Central d'Entreprise le 8 juin 2011

La Direction a indiqué à l'ensemble des organisations syndicales que 2 thèmes seront abordés au cours de cette réunion :

- Transfert des kits pistons sur le site de Garchizy
- Mise à disposition de personnel de Garchizy sur le site de Bourbon-Lancy en tant que cariste.

1. Kits pistons :

La Direction a spécifié qu'elle considère l'activité des kits pistons comme une activité après-vente et que celle-ci serait mieux appropriée sur le site de Garchizy. Ce transfert permet d'équilibrer les charges (Financières) entre les 2 Etablissements et réduit voire supprime le chômage sur Garchizy.

5 à 6 personnes de Garchizy seront chargées de préparer des kits pistons jusqu'à fin juillet voire plus. En parallèle, les salariés de Bourbon-Lancy qui occupaient cet emploi retrouveront leur poste d'origine.

Commentaires CGT au cours de cette réunion :

« La politique de la Direction a toujours été de se re-centraliser sur le cœur du métier, à savoir la production de moteurs, en sous-traitant certaines activités. Cependant, et concernant ce transfert des kits pistons, il est pour nous évident que cela va réduire le nombre de jours de chômage sur le site de Garchizy et l'impact sur Bourbon-Lancy est nul. En effet, si cette activité avait été maintenue (minimum jusqu'à fin juillet) sur Bourbon-Lancy, cela n'aurait pas diminué le nombre de jours de chômage. Enfin, nous pensons qu'il ne doit pas y avoir de « concurrence » entre salariés d'une même entreprise. »

Nous ne sommes pas contre ce principe de transfert qui ne supprime pas d'emplois.

En sachant que selon la Direction, les volumes actuels sur Garchizy sont les plus bas depuis 14 ans, **que l'activité des kits pistons arrivait à son terme avec ou sans transfert**, et qu'elle a finalement accepté que les 6 salariés de Bourbon-Lancy pourront faire des propositions de choix de mutation (Lieux et horaires) suite à notre intervention, la CGT a émis un avis favorable.

2. Caristes :

La Direction a annoncé que 4 salariés volontaires de Garchizy vont être formés pour passer le permis CACES 2 (Conducteur du petit train dit Milk-run). Ces 4 salariés renforceront la logistique et le montage jusqu'à fin juillet en horaire posté.

Questions CGT

Est-il prévu de faire un avenant au contrat de travail ?

Réponse : Non car cela rentre dans le cadre d'une mission.

Paiement de la prime d'équipe sur la base Bourbon-Lancy ?

Réponse : Nous allons voir.

Paiement des frais kilométriques ?

Réponse : Oui.

Commentaires CGT

« Nous sommes surpris d'une telle proposition. Comment peut-on faire appel à des salariés d'une même Entreprise (FPT) alors que de nombreux salariés de Bourbon-Lancy détiennent le permis CACES 2 ? Mais le pire dans tout ça, il n'est pas nécessaire d'avoir le permis CACES 2 pour la conduite du petit train dit Milk-run, une autorisation suffit. Quelle est donc la finalité de tout ça ? ».

La CGT a émis un avis défavorable.

(En sachant que notre position ne peut pas être prise en compte puisque la CGT n'a aucun élu CCE...à l'heure actuelle)

Autres questions abordées par la CGT

Où en êtes-vous dans la recherche d'un poste infirmière ?

Réponse : Nous avons encore un entretien au cours de cette semaine.

Suite à la dénonciation de l'accord CCE, quand est prévue la prochaine réunion ?

Réponse : Courant juin

Paiement de l'APLD

Réponse : Réponse au prochain CE qui aura lieu le jeudi 23 juin.

Un CE extra est prévu le jeudi 16 juin concernant l'école technique.

La Cgt